



Conseil économique et social

Distr. générale
15 avril 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Dixième session
Addis-Abeba (hybride), 23-25 avril 2024

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*
**Questions d'organisation : adoption de l'ordre du jour
et du programme de travail**

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session

1. La séance d'ouverture de la dixième session du Forum régional africain pour le développement durable sera animée par le Directeur par intérim de la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Nassim Oulmane. Le/la Président(e) du Bureau sortant de la neuvième session du Forum régional en assurera la présidence.

2. Les personnalités ci-après prononceront des allocutions : le Secrétaire exécutif de la CEA, Claver Gatete ; le/la Président(e) du Bureau sortant du Forum régional ; un(e) représentant(e) de la Banque africaine de développement (BAD) ; un(e) représentant(e) de la Commission de l'Union africaine ; la Première Ministre ougandaise, Robinah Nabbanja ; la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Amina Mohammed ; et le Président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. La Présidente de l'Éthiopie, Sahle-Work Zewde, ou son/sa représentant(e), ouvrira la session.

2. **Table ronde de haut niveau 1 : Relever le niveau d'ambition et trouver des solutions innovantes pour éliminer la pauvreté et renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine**

Documentation

ECA/RFSD/2024/4/Rev.1

Intensifier la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine et éliminer la pauvreté dans un contexte de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes - Note conceptuelle

* ECA/RFSD/2024/1/Rev.3.



ECA/RFSD/2024/10/Rev.1

Résumé du rapport sur les progrès de l'Afrique vers la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

ECA/RFSD/2024/INF/4

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 1

3. La table ronde de haut niveau 1 donnera le ton du Forum et offrira des perspectives et des orientations politiques de haut niveau sur les priorités, les investissements et les solutions innovantes pour éliminer la pauvreté et accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, et du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, dans un contexte de crises multiples. En outre, les intervenants examineront aussi les politiques et actions concrètes et innovantes existantes et potentielles susceptibles d'accélérer la mise en œuvre, notamment, des recommandations du Sommet sur les objectifs de développement durable tenu en 2023 et de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

4. La table ronde sera constituée d'un président et d'un modérateur, et réunira des décideurs de haut niveau, des scientifiques, des praticiens et d'éminentes personnalités. Les débats de la table ronde seront éclairés par un discours introductif sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son deuxième Plan décennal de mise en œuvre, et par une présentation des points saillants du *Rapport sur le développement durable en Afrique 2024* (à paraître).

5. Sur la base de quelques questions soulevées par le modérateur, les intervenants participeront à une discussion interactive. Après ces échanges, le modérateur invitera les autres participants à poser des questions complémentaires et à apporter d'autres contributions pertinentes.

3. Questions d'organisation

a) Élection du Bureau

Documentation

ECA/RFSD/2024/INF/8/Rev.2

Rôle et composition du Bureau du Forum régional africain pour le développement durable

6. Le Président du Bureau sortant dirigera l'élection des membres du Bureau de la dixième session du Forum régional. Avant l'élection, il invitera le secrétariat à donner un bref aperçu du rôle et de l'histoire du Bureau. Le nouveau Bureau sera composé de cinq membres (un président, trois vice-présidents et un rapporteur), qui seront élus sur la base d'une représentation géographique équitable. Avant l'élection, les chefs de délégation procéderont à des consultations pour choisir les membres de la CEA qui représenteront leurs sous-régions respectives. La composition du nouveau Bureau sera ensuite annoncée. Les membres du Bureau nouvellement élus seront invités à prendre place à la tribune.

b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Documentation

ECA/RFSD/2024/1/Rev.3

Ordre du jour provisoire

ECA/RFSD/2024/2/Rev.3
Ordre du jour provisoire annoté

ECA/RFSD/2024/3/Rev.5
Projet de programme de travail

7. Les participants au Forum régional seront invités à examiner et à adopter l'ordre du jour et le programme de travail, sous réserve des amendements qu'ils jugeront nécessaires d'y apporter.

4. Table ronde de haut niveau 2 : La course vers 2030 et au-delà : tirer parti du Sommet de l'avenir pour se remettre sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable

Documentation

ECA/RFSD/2024/4/Rev.1
Intensifier la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine et éliminer la pauvreté dans un contexte de crises multiples : la mise en œuvre efficace des solutions durables, résilientes et innovantes - note conceptuelle

ECA/RFSD/2024/INF/6/Rev.2
Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 2

8. La table ronde de haut niveau 2 servira de plateforme de sensibilisation et de mobilisation d'un plus grand nombre de parties prenantes au Sommet de l'avenir, ainsi que de définition des priorités africaines pour le projet de document final intitulé « Un Pacte pour l'avenir ». Cette table ronde de haut niveau sera l'occasion exceptionnelle offerte par le Sommet pour examiner les questions et les opportunités actuelles, émergentes et futures relatives à la réalisation des objectifs de développement durable et au développement durable dans l'ensemble. Elle permettra de mettre en évidence les priorités africaines par rapport à certains éléments constitutifs du « Pacte pour l'avenir », qui sera adopté par le Sommet : le développement durable et le financement du développement ; la paix et la sécurité internationales ; la science, la technologie et l'innovation et la coopération numérique ; les jeunes et les générations futures ; et la transformation de la gouvernance mondiale, ainsi que l'égalité hommes-femmes.

9. Cette table ronde de haut niveau sera constituée d'un président et d'un modérateur, et réunira des décideurs et des experts de haut niveau dans les domaines suivants : le développement durable et le financement du développement ; la paix et la sécurité internationales ; la science, la technologie et l'innovation et la coopération numérique ; les jeunes et les générations futures ; et la gouvernance, ainsi que l'égalité des sexes.

10. Sur la base de quelques questions soulevées par le modérateur, les intervenants participeront à une discussion interactive. Après ces échanges, le modérateur invitera les autres participants à poser des questions complémentaires et à apporter d'autres contributions pertinentes.

5. Table ronde de haut niveau 3 : Les priorités des jeunes concernant le Sommet de l'avenir et le renforcement du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

Documentation

ECA/RFSD/2024/INF/3/Rev.2

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 3

11. Cette table ronde de haut niveau portera sur la jeunesse et les générations futures, à la lumière de l'importance qui est accordée à la question dans le document final du Sommet de l'avenir, qui sera intitulé « Pacte pour l'avenir¹ ». Elle offrira l'occasion de mobiliser la participation des jeunes Africains au Sommet, tout en sollicitant leur avis sur les priorités qui y seront examinées.

12. Les panélistes, outre un président et un modérateur, comprendront essentiellement des représentants des jeunes, ainsi que des décideurs et des experts de haut niveau.

13. Sur la base de quelques questions soulevées par le modérateur, les intervenants participeront à une discussion interactive. Après ces échanges, le modérateur invitera les autres participants à poser des questions complémentaires et à apporter d'autres contributions pertinentes.

6. Table ronde plénière sur les mesures prises et les examens volontaires réalisés aux niveaux national et local pour renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

Documentation

ECA/RFSD/2024/INF/1/Rev.2

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur les mesures prises et les examens volontaires réalisés aux niveaux national et local pour renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

14. L'objectif de cette table ronde consiste à faciliter l'apprentissage et à renforcer les pratiques observées en matière de conduite et de suivi des examens nationaux volontaires de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Pour ce faire, les participants devraient mettre en évidence les bonnes pratiques et les défis à relever, et échanger les expériences et les enseignements tirés des examens volontaires réalisés au niveau national et local, dans un contexte de crises multiples.

15. Les intervenants échangeront aussi des idées sur les rapports entre les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires et sur la manière de tirer parti de ces examens pour renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée des deux programmes.

16. Cette table ronde sera l'occasion de mettre en lumière les conclusions de la manifestation pré-session sur les examens volontaires nationaux et infranationaux.

¹ Voir A/77/49 (Vol. III), décision 77/568.

17. Les débats se dérouleront dans le cadre d'une table ronde composée de décideurs et d'experts de haut niveau choisis dans les pays et les localités ayant procédé à des examens volontaires nationaux et locaux les années précédentes ou qui en feront en 2024, ainsi que dans d'autres pays d'Afrique à l'avant-garde de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Les intervenants de cette table ronde comprendront des représentants des jeunes et du secteur privé.

18. Sur la base de quelques questions soulevées par le modérateur, les intervenants participeront à une discussion interactive. Après ces échanges, le modérateur invitera les autres participants à poser des questions complémentaires et à apporter d'autres contributions pertinentes.

7. Table ronde plénière sur la transformation et la modernisation des systèmes statistiques afin de produire des données et des statistiques de haute qualité pouvant être utilisées pour suivre les progrès et renforcer les politiques et les plans nationaux visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

Documentation

ECA/RFSD/2024/INF/2/Rev.2

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur la transformation et la modernisation des systèmes statistiques afin de produire des données et des statistiques de haute qualité pouvant être utilisées pour assurer le suivi des progrès et renforcer les politiques et plans nationaux afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

19. Cette table ronde soulignera l'importance de données et de statistiques de haute qualité dans la conception et le suivi des programmes visant à éliminer la pauvreté et à renforcer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans un contexte de crises multiples.

20. Elle permettra aussi de recenser et d'examiner les innovations, les instruments et les investissements nécessaires pour produire, gérer et utiliser des données et des statistiques de haute qualité en vue d'éliminer la pauvreté et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes de développement.

21. Les débats se dérouleront dans le cadre d'une table ronde composée de décideurs, d'experts, de praticiens et d'autres parties prenantes impliquées dans les questions relatives aux données et aux statistiques, provenant de différents pays et organisations partenaires.

22. Sur la base de quelques questions soulevées par le modérateur, les intervenants participeront à une discussion interactive. Après ces échanges, le modérateur invitera les autres participants à poser des questions complémentaires et à apporter d'autres contributions pertinentes.

8. Réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès réalisés, de l'apprentissage par les pairs et des mesures d'accélération s'agissant des sous-thèmes du Forum régional

Documentation

ECA/RFSD/2024/INF/5

Informations et lignes directrices pour les réunions parallèles sur les sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable

ECA/RFSD/2024/5/Rev.1

Document de travail sur le sous-thème : Pas de pauvreté

ECA/RFSD/2024/6/Rev.2

Document de travail sur le sous-thème : Faim « zéro »

ECA/RFSD/2024/7/Rev.1

Document de travail sur le sous-thème : Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique

ECA/RFSD/2024/8/Rev.2

Document de travail sur le sous-thème : Paix, justice et institutions efficaces

ECA/RFSD/2024/9/Rev.1

Document de travail sur le sous-thème : Partenariats pour la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

- a) **Pas de pauvreté**
- b) **Faim « zéro »**
- c) **Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique**
- d) **Paix, justice et institutions efficaces**
- e) **Partenariats pour la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

23. Cinq réunions sur les sous-thèmes du Forum se tiendront en parallèle. Les objectifs de ces réunions parallèles se déclinent en trois volets. Elles permettront de procéder à un examen en profondeur et à l'apprentissage par les pairs en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur les sous-thèmes choisis ; elles offriront l'occasion de déterminer et d'examiner des mesures novatrices et audacieuses visant à éliminer la pauvreté, sauver les objectifs de développement durable et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, ainsi que du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ; elles serviront de plateforme pour déterminer, étudier et approuver un ensemble de messages clés proposant des options de politiques et d'autres mesures visant à accélérer la mise en œuvre des deux programmes, notamment en tirant parti du Sommet de l'avenir pour impulser un élan dans leur mise en œuvre.

24. Les réunions parallèles seront ouvertes à tous les participants au Forum régional, qui auront la latitude de choisir celles auxquelles participer.

f) Rapports des réunions parallèles

25. Au titre de ce sous-point, les représentants des États membres présenteront des exposés de cinq minutes sur chacune des réunions parallèles à la plénière, en mettant en exergue les conclusions et l'ensemble des messages clés convenus à l'issue des débats. Chaque exposé sera suivi d'un bref débat, en vue d'affiner les messages clés proposés.

9. Table ronde plénière sur l'exploitation de la science, de la technologie, de l'innovation et de la transformation numérique pour la réduction de la pauvreté et le renforcement de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

26. Cette table ronde portera sur l'importance de l'éducation, de la science, de la technologie, de l'innovation et de la numérisation et du recours à ces disciplines pour éliminer la pauvreté et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

27. Les débats de cette table ronde s'appuieront sur les résultats des manifestations qui précéderont le Forum régional : le sixième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation ; un camp d'entraînement à la science, à la technologie et à l'innovation à l'intention des jeunes ; un camp de codage à l'intention des jeunes filles africaines ; et un « hackathon » de promotion de la transformation numérique.

10. Présentations et débats sur des trajectoires transformatrices et des mesures ambitieuses pour une mise en œuvre accélérée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

28. Ce point de l'ordre du jour comprendra des exposés, qui seront suivis d'un débat général.

a) Présentation sur des initiatives transformatrices prises par les entités du système des Nations Unies pour le développement afin de renforcer le Programme 2030 et l'Agenda 2063

29. Ce sous-point fera l'objet d'un exposé et d'un débat sur le rôle des entités du système des Nations Unies pour le développement, ainsi que sur leurs interventions en cours et prévues, notamment dans le cadre de coalitions axées sur les possibilités et des coalitions thématiques, en vue d'aider les membres de la CEA, les communautés économiques régionales et la Commission de l'Union africaine à accélérer la mise en œuvre intégrée et intégrale du Programme 2030 et du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. À cet égard, ce sous-point permettra de mettre en évidence les mesures prises par les entités du système des Nations Unies pour le développement afin de promouvoir la transition vers les systèmes alimentaires ; l'accès à l'énergie à des coûts abordables ; la desserte numérique ; l'éducation, l'emploi et la protection sociale ; et les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution, ainsi que les 12 initiatives à fort impact correspondantes.

b) Présentation sur les perspectives des grands groupes et autres parties prenantes en ce qui concerne le renforcement et l'accélération de la mise en œuvre des deux programmes de développement

30. Au titre de ce sous-thème, un exposé mettant en exergue les résultats de l'atelier de préparation et de renforcement des capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes de l'Afrique sera suivi d'un débat au cours duquel la société civile, le secteur privé et le monde universitaire exprimeront leurs points de vue respectifs sur les mesures visant à mettre en œuvre des solutions durables, résilientes et innovantes en vue de renforcer et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et éliminer la pauvreté dans un contexte de crises multiples.

c) Présentation sur la transformation des systèmes alimentaires comme moyen d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique

31. Ce sous-point fera l'objet d'un exposé mettant en évidence les résultats de la réunion de pré-session sur l'examen des progrès enregistrés dans la transformation des systèmes alimentaires en Afrique et les possibilités de faire avancer la transformation des systèmes alimentaires, d'éliminer la pauvreté et d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

d) Présentation sur les engagements et les mesures visant à accélérer la réalisation du développement durable

32. L'objectif de ce sous-point consiste à présenter, inspirer et intensifier les mesures porteuses de transformations visant à accélérer les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, conformément à la déclaration politique adoptée lors du forum politique de haut niveau sur le développement durable, à la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, au rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun » et au deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Au titre de ce sous-point, les membres de la CEA, les grands groupes, les entités du système des Nations Unies et les autres partenaires de développement seront invités à présenter leurs engagements et leurs mesures visant à accélérer la réalisation des objectifs des deux programmes.

11. Examen et adoption des messages clés et de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes visant à renforcer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et à éliminer la pauvreté dans un contexte de crises multiples

Documentation

ECA/RFSD/2024/L.1

Projet de rapport de synthèse et messages clés de la dixième session du Forum régional africain pour le développement durable

ECA/RFSD/2024/L.2

Projet de déclaration d'Addis-Abeba sur la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes visant à renforcer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, et à éliminer la pauvreté dans un contexte de crises multiples

33. Le rapporteur du Bureau soumettra à l'examen des participants, les messages clés de la dixième session du Forum régional et la Déclaration d'Addis-Abeba sur la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes visant à renforcer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, et à éliminer la pauvreté dans un contexte de crises multiples. Les messages clés et la Déclaration représenteront la contribution collective de l'Afrique à la session de 2024 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et au Sommet de l'avenir.

12. Thème, dates et lieu de la onzième session du Forum régional africain pour le développement durable

34. Le secrétariat soumettra à l'examen des participants des propositions de thème, de dates et de lieu pour la onzième session du Forum régional africain pour le développement durable. Le thème sera aligné sur celui du forum

politique de haut niveau pour le développement durable de 2025, qui n'a pas encore été annoncé.

13. Questions diverses

35. Le Forum régional souhaitera peut-être examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention.

14. Clôture de la session

36. Le Président du Bureau de la dixième session du Forum régional fera la synthèse des principales conclusions des délibérations. Le Secrétaire exécutif adjoint chargé de l'appui aux programmes de la CEA, António Pedro, fera ensuite des observations finales. Puis, le Président conclura les travaux et déclarera la dixième session close.
